

École Universitaire de Recherche Arts et Humanités

APPEL À PROJETS

Soutien aux manifestations scientifiques

colloques, tables rondes, ateliers, journées d'études, séminaires

ANNEE 2026

L'EUR Arts et Humanités souhaite apporter un soutien financier aux manifestations scientifiques de différents formats organisées dans le cadre des laboratoires et des écoles de son périmètre thématique (rappelé en annexe 1).

Deux types de manifestations sont éligibles :

1. Colloques internationaux
2. Tables rondes, ateliers, journées d'études, séminaires

Pour un projet de colloque international, la demande de financement ne pourra excéder 2 000€ ; pour tout autre projet, la demande de financement ne pourra excéder 1 000€.

Critères d'éligibilité

- Le.La porteur.se de projet doit être membre titulaire d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR Arts et Humanités, ou enseignant dans une école d'art partenaire de l'EUR et membre associé d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR ;
- l'inscription du projet dans les axes de l'EUR ;
- un seul projet peut être déposé par porteur.se ;
- le dossier n'excédera pas 3 pages (hors annexes) ;
- pour être considéré comme un **colloque international** dans le cadre de cet appel, le projet doit :
 - faire l'objet d'un appel à contributions publié sur les sites nationaux et internationaux
 - réunir un minimum de 20 intervenants, dont au moins 20% en poste à l'étranger
- pour être considéré comme une table ronde, un atelier, une journée d'études, un séminaire dans le cadre de cet appel, le projet doit :
 - réunir au minimum 10 intervenants sur une journée (à l'exception d'un séminaire)

Critères d'évaluation

- la clarté du dossier ;
- les retombées pour l'EUR ;
- l'implication, dans la mesure du possible, des mastérants, doctorants, post-doctorants ou jeunes chercheurs.

Calendrier

Les dossiers devront être envoyés **sur la plateforme [nuxeo](https://nuxeo.univ-cotedazur.fr) et par email à l'adresse eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr** au plus tard le vendredi 5 décembre 2025

- Pour les demandes conjointes à l'EUR Arts et Humanités et à l'Académie 5 (voir p. 5 de ce dossier), merci d'envoyer aussi votre dossier à giulia.breda@univ-cotedazur.fr

Ils seront examinés lors du comité de pilotage du mois de janvier. Les crédits doivent être dépensés avant le 31 décembre 2026.

Le.La porteur.se de projet s'engage à faire apparaître la mention et/ou le logo de l'EUR Arts et Humanités dans tous les supports de communication.

AAP manifestations scientifiques

Demande d'un co-financement auprès de l'Académie 5 (formulaire conjoint, voir p. 5) ?

☐ oui ☐ non

I. Porteur(s) du projet

Nom et prénom du porteur principal de projet responsable de la demande :

Mail du porteur de projet responsable de la demande :

Statut du porteur à l'UniCA :

Nom du laboratoire gestionnaire de l'action :

Nom(s) et affiliation(s) d'éventuel(s) co-porteur(s) du projet :

CV (demi-page) du porteur principal :

Eventuels partenaires du projet (laboratoires, écoles, universités étrangères, etc.) :

II. Cadrage scientifique de la manifestation

Titre de l'événement :

Type d'événement : ☐ Colloque international ☐ Table ronde, atelier, journée d'études, séminaires, etc.

Axe de l'EUR dans lequel s'inscrit le projet (voir annexe 1) :

Discipline(s) scientifique(s) impliqué(s) :

Etat des lieux et originalité de la manifestation :

Retombées attendues de la manifestation pour l'EUR :

III. Détails organisationnels de la manifestation

Dates de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Nombre total de communicants prévus :

Nombre de communicants internationaux prévus :

Nombre total de participants prévus :

Le cas échéant, comment les mastérants, doctorants, post-doctorants, jeunes chercheurs seront-ils impliqués dans l'organisation de l'événement ?

IV. Annexes

Merci de joindre au dossier :

- le programme (prévisionnel ou définitif)
- si le projet est un colloque international, l'appel à contributions

V. Budget

Une attention particulière sera portée sur la clarté du budget. Dans la colonne « Description », merci de fournir des détails sur les dépenses prévues. Des exemples en gris sont proposés.

Dépenses		
Nature	Description	Montant
Transports	AR avion Londres-Nice pour conf. invité AR train Aix-Nice pour 2 doctorants	
Restauration, réception	Buffet midi : 20€ par personne x 20 personnes	
Hébergement	3 nuitées x 2 conf. invités	
Edition des actes		
Autres		
TOTAL		
Recettes		
merci de préciser si les financements mentionnés ont été obtenus ou demandés		
EUR Arts et Humanités (demandé)		
TOTAL		

Signature du porteur du projet

Signature du directeur du laboratoire

Demande de co-financement auprès de l'Académie 5 « Hommes, idées, milieux »

Dans un souci de simplification, l'EUR Arts et Humanités et l'Académie 5 se sont accordées pour créer un seul formulaire dans les cas de co-financements du même projet. (Il reste également possible pour les chercheurs de l'EUR Arts et Humanités et des Ecoles d'art de postuler aux AAP de l'A5 de manière indépendante de cet AAP.)

L'A5 se propose de contribuer au co-financement de

- événement innovant à la hauteur de 3 000€ maximum
- congrès international à la hauteur de 5 000€ maximum

Dépenses inéligibles

La masse salariale pour l'organisation d'événements ne sera pas financée

En cas de demande de financement conjoint EUR Arts et Humanités-Académie 5, un argumentaire est attendu contenant les informations complémentaires (1 page maximum)

- Mots-clés :
- Indiquer si vous avez déjà bénéficié d'un financement Académie 5 (préciser l'année et le projet) :
.....
- [Axe de l'Académie 5](#) concerné (argumenter) :
- Disciplines scientifiques (ou domaine) impliqué(e)s : expliciter le caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire
- Caractère structurant/d'incubation/innovant

Annexe 1.

Axes de recherche

EUR Arts et Humanités

Axe 1 : Épistémologie de la créativité et des savoirs sur l'art

- **Histoire et épistémologie de la créativité** : Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.
- **Émergence et régulation de la nouveauté** : Cet axe rassemble les chercheurs qui s'intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production.

Axe 2 : Création et sociétés

- **Recherche artistique et recherche / création** : Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d'art, sans exclusivité. Il s'intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l'intuition jusqu'à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.
- **Créativité et réception** : Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l'étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu'à l'examen des publics et des usages (au prisme de l'organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

Axe 3 : Création, textes et supports

- **Sciences des textes et des supports** : Cet axe concerne la philologie, l'histoire des textes (génétique, conservation, usages), l'analyse des discours et la narratologie. L'herméneutique des supports dépasse aujourd'hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu'au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la fois comme forme de l'archivage, de la manipulation et de l'interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures *transmedia* ou vidéoludiques.
- **Vie et transformation des objets, des images, des monuments** : La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l'histoire, l'histoire de l'art et des images, l'archéologie monumentale et l'architecture. Il s'agira de s'intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d'utilisation, d'actualisation et de recyclage de ces objets.